

Ségolène Royal demande à l'éolien de respecter l'environnement

Le vent a tourné. Alors que de multiples débats parlementaires avaient longtemps hésité sur la proximité entre éoliennes et habitations, un compromis avait été laborieusement trouvé en août 2015.

Pendant les vacances, L'Assemblée Nationale se prononçait au détour d'un article sur une distance de 500 m, alors que le Sénat penchait plutôt pour 1000 m au minimum, distance standard dans les pays européens qui imposent jusqu'à 2.5 km entre habitations et éoliennes. La France se trouvait curieusement avec la distance la plus courte entre ces usines à la campagne et les logements à proximité.

Coup de théâtre : en plein milieu d'une émission de France Inter le 8 septembre dernier ; Ségolène Royal a donné son interprétation beaucoup plus restrictive de cette nouvelle disposition , en répondant directement à la question d'une auditrice :

« Ce qui m'étonne, c'est 500m parce que, normalement, les distances doivent être beaucoup plus importantes. Ça dépend si c'est un habitat isolé ou pas. En principe c'est 1000m mais ça dépend de la nature de l'habitat. Si on mettait 500m sur l'ensemble du territoire national, y compris en prenant en considération les habitats isolés ou les exploitations agricoles, on ne pourrait plus du tout construire d'éolienne. Pour éviter les nuisances, il y a l'enquête publique qui est en cours ».

La distance de 500 m est purement technique pour instruire les dossiers. Par contre la distance à prendre en compte pour l'instruction des dossiers est bien de 1000m selon la Ministre. Nul doute que cette interprétation ne manquera pas d'être prise en compte dans toutes les enquêtes publiques en cours sur le territoire national.

Ségolène Royal justifie son interprétation avec la taille des nouvelles machines, qui sont devenues géantes par rapport aux précédents modèles et sont donc susceptibles de créer des nuisances plus importantes. Entretemps, l'Assemblée des médecins allemands a publié plusieurs études montrant les impacts nocifs de ces nouveaux types de machines. Ces nouvelles informations ont sans doute contribué à faire évoluer la position de la Ministre vers plus de pragmatisme.

Alors que beaucoup de milieux d'opinion commençaient à s'inquiéter de l'allégeance de certains politiques aux lobbies de l'éolien, et de certaines influences troublantes, cette mise au point vient les rassurer sur l'indépendance de la Ministre et sur son objectivité, face à des arguments plus inspirés par la finance que par les énergies renouvelables. A l'approche des Présidentielles, le pragmatisme l'emporte pour remettre en question cette mesure impopulaire qui a permis au milieu éolien d'avoir une croissance insolente, financée par une taxe payée par les ménages les plus modestes.